



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

annuités liquidables

Question écrite n° 48675

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de la santé et de la protection sociale sur les difficultés rencontrées par les personnes en âge de prendre leur retraite, dans la reconstitution de leur carrière, notamment avec les organismes et caisses de retraite complémentaire. En effet, dans les permanences parlementaires, de nombreux administrés se plaignent des difficultés et des lenteurs rencontrées dans leurs recherches, en l'absence d'un véritable guichet unique, pouvant les renseigner et les aiguiller. Une meilleure communication s'avérerait indispensable et ce, le plus rapidement possible. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer ce qu'il compte entreprendre en ce sens.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48675

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 octobre 2004, page 8082